

SESSION 2021

---

**AGREGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : MUSIQUE**

**DISSERTATION**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1700B	101	0436

## SUJET

« On s'est suffisamment étendu sur la surprise et l'impression que causèrent à Debussy, lors de l'exposition de 1889, le théâtre annamite, les danses javanaises, la sonorité du gamelan. Paradoxalement, c'est le choc d'une tradition codifiée autrement, mais aussi puissamment, que la tradition d'Occident, qui va précipiter la rupture de la nouvelle musique avec les éléments traditionnels européens : on peut se demander si ce n'est pas l'ignorance de conventions autres qui provoqua pareille impression de liberté. Certes, les échelles sonores s'affirmaient plus riches de particularités que les échelles européennes de cette époque, et les structures rythmiques se révélaient d'une complexité autrement souple ; de plus, le pouvoir acoustique des instruments eux-mêmes différait totalement de celui des nôtres. Cependant, c'est surtout la poétique de ces musiques extrême-orientales qui imposa son influence corrosive. »

(Pierre Boulez, « La corruption dans les encensoirs », *Relevés d'apprenti*, textes réunis et présentés par Paule Thévenin, Paris, Seuil, 1966, p. 38).

À partir des propos de Pierre Boulez, vous vous interrogerez sur ce que peut mettre en jeu la notion – ici évoquée en creux – d'exotisme, au regard de la musique savante européenne, particulièrement au tournant des <sup>xix</sup>e et <sup>xx</sup>e siècles.

